



Le 20 mars 2020

Communiqué commun des organisations professionnelles des secteurs économiques des biens et services de l'amont de l'agriculture, face à la situation du COVID-19

Les représentants des secteurs économiques des biens, services, fournitures et équipements auprès des agriculteurs et des éleveurs se sont réunis ce matin via audioconférence pour échanger sur la situation économique résultant de la pandémie du COVID-19

Si tous ces secteurs économiques partagent le bienfondé des décisions gouvernementales prises pour la protection des populations face à cette pandémie, l'unanimité s'est également exprimée sur l'importance de poursuivre les activités économiques indispensables à la production agricole, comme premier maillon de la chaîne alimentaire humaine. Les travaux agricoles ne pourront pas être mis en chômage technique ni reportés dans le temps.

C'est pourquoi dans un esprit de solidarité et de recherche de maintien des activités vitales pour la nation, chacun des secteurs a exprimé son engagement de tout entreprendre pour maintenir le niveau de service le plus élevé possible.

Toutefois et dans certains cas, des activités ne peuvent être maintenues car les règles de distanciation sociales et les gestes barrières ne peuvent pas être assurés. Cela entraîne pour les entreprises concernées le besoin de suspendre certaines activités et par conséquent le recours au dispositif de chômage partiel, notamment lorsque ces activités ne sont pas indispensables à l'acte de production ni urgentes.

Nous fournissons l'agriculture pour qu'elle puisse fonctionner et nourrir les français. Nos entreprises et salariés tiendront leur place dans l'effort collectif pour surmonter ce moment difficile. Il faut garantir une continuité de service de la chaîne logistique et technique de l'amont de la production agricole jusqu'à l'alimentation de la population.

Cette crise met en évidence l'imbrication très forte de nos activités et de nos entreprises. Notre expression commune atteste de notre pleine solidarité et de notre volonté de lever tous les freins techniques, administratifs, juridiques et financiers, pour satisfaire les besoins élémentaires de nos concitoyens : l'alimentation.

Contacts presse

FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17
Christine Claudon – 07 60 47 44 52